Campbellton et Cross-Point. Plus de 300 hommes y étaient au travail. Ils ont travaillé la veille et le lendemain du premier de l'an à une entreprise que le gouvernement actuel avait lancée grâce aux efforts de l'ancien ministre des Travaux publics, avec l'aide du ministre des Affaires des anciens combattants et du premier ministre, dans un effort très consciencieux et très sérieux pour faire ce qu'il était possible de faire, pour réaliser ce que nous demandions depuis 100 ans. Si vous vous rendez à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, vous verrez qu'un nouveau port, ouvert à l'année, est en voie d'aménagement, et qu'il y a là également un service de briseglace. Cela signifiera probablement 500 emplois, chaque hiver, pour la population de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick.

Si vous parcourez la circonscription, vous verrez de nombreux immeubles publics en voie de construction; vous verrez une nouvelle gare à Edmundston et vous constaterez qu'il n'est peut-être pas une seule demande faite par moi au gouvernement en vue d'une entreprise de travaux publics qui n'ait pas été accordée, et les travaux sont maintenant en cours. En fait, nombre de ces entreprises sont maintenant terminées. Par conséquent, je soutiens, comme je l'ai déjà dit, que le gouvernement a dépensé, fait et réalisé davantage, en deux ans, que tous les gouvernements précédents mis ensemble depuis la Confédération.

Si je n'étais pas absolument convaincu, comme je suis de ma présence ici, que le gouvernement actuel peut et doit faire davantage et mieux à l'égard du chômage, je ne ferais pas les observations suivantes. J'ai fait de mon mieux pour encourager villes, villages et municipalités de ma circonscription à collaborer à ce programme de travaux d'hiver. Mais, voyez-vous, ils nous disent tous que, dans certains cas, de 70 à 80 p. 100 des frais de ces entreprises sont absorbés par le matériel lourd, ce qui ne représente pas des emplois pour nos gens. En outre, ces municipalités manquent d'argent. Les taxes, dans chaque cas, sont trop élevées pour les moyens de la population. C'est pourquoi il est difficile aux villes et villages de régions comme la mienne de conclure qu'ils peuvent affecter tout cet argent à un programme de travaux d'hiver qui va créer si peu d'emplois pour la population.

Il est vrai, je pense,—le ministre pourra me reprendre si je me trompe,—que la ville d'Edmundston, dans ma circonscription, a été la première au Canada à entreprendre un programme de travaux d'hiver. Cette initiative a créé un grand nombre d'emplois, et le conseil municipal mérite des félicitations. Mais

ce programme est maintenant achevé. Toutefois, dans l'ensemble, monsieur le président, le programme de travaux d'hiver, du moins dans ma circonscription, n'atteint pas les résultats que nous devons obtenir si nous voulons que notre population ait du travail, surtout pendant les mois d'hiver.

Je poserai comme postulat que si, en tant que parti, nous avions accompli les promesses que nous avons faites à la population avant les élections de 1957, il n'y aurait pas plus de 200,000 chômeurs au Canada, alors qu'il y en a maintenant près de 800,000. Ce nombre va augmenter au cours des prochains mois, et il ne représente pas tous ceux qui sont sans travail. Comme je le disais l'autre jour, bien des gens, dans ma circonscription, se font bûcherons, pour employer l'expression courante. Bien des gens travaillent dans les forêts, à abattre du bois dans leurs propres boisés. Ils s'adressent à un fabricant de pâte de bois et conviennent, par exemple, de lui abattre 200 cordes de bois. Ils ne reçoivent pas de timbres d'assurance-chômage, et il arrive un bon jour qu'il n'y a plus de bois à abattre, ou que la neige est trop profonde pour qu'ils puissent se rendre dans la forêt. Vers ce temps-ci de l'année, ces gens sont sans travail et n'ont pas de prestations d'assurance-chômage. Chose plus importante encore, monsieur le président, ces gens ne sont pas comptés dans les chiffres dont nous sommes saisis aujourd'hui.

J'ai écouté ce matin l'honorable député d'Essex-Est, et je dirais qu'environ 70 p. 100 des arguments qu'il a invoqués sont exactement les mêmes que ceux que nous invoquions en 1957, avant les élections de juin. Dans les provinces Maritimes tout au moins, nous avons fait des promesses à la population canadienne. Nous n'avons pas le droit d'oublier ces promesses aujourd'hui, encore moins de décider lesquelles nous allons tenir et lesquelles nous allons laisser tomber.

La première et la plus sérieuse série de promesses était contenue dans les résolutions des provinces Maritimes, manifeste des provinces de l'Atlantique, sur lesquelles le parti s'est entendu à maintes occasions, et auxquelles tous les candidats conservateurs-progressistes des provinces Maritimes ont souscrit avant les élections du 10 juin 1957. C'est un document sérieux, l'ébauche d'un programme nouveau pour les provinces de l'Atlantique. Il portait sur un programme d'immobilisation, et sur de nombreux autres points, dont l'honorable député d'Essex-Est nous disait tout à l'heure qu'il fait aujourd'hui partie du programme de son parti. Tel était notre programme en 1957, et c'est ce "new deal" qui a assuré la victoire des candidats conservateurs dans les provinces de l'Atlantique, Il